



Opinion | CPF : la formation pour tous

Pour que le « Compte Personnel de Formation » devienne le « catalogue de formation » que souhaite le premier Ministre, il faut simplifier son utilisation, estime Natanael Wright, président de Wall Street English.



« En l'espace d'une décennie, le CPF a favorisé une société mieux formée, plus compétitive et, par conséquent, plus épanouie dans le travail », estime Natanael Wright. (Shutterstock)

Publié le 2 févr. 2025 à 13:30

Lancé en 2015, le Compte Personnel de Formation (CPF) fête ses dix ans en ce début d'année. Unique en Europe, ce dispositif a permis de démocratiser l'accès à la compétence, offrant à chacun la liberté de se former, quel que soit son âge, son milieu social ou sa catégorie professionnelle.

Alors que la formation dépendait autrefois de l'aval d'intermédiaires, qui la réservait souvent aux plus hauts potentiels, **le CPF permet aujourd'hui aux personnes les moins qualifiées de choisir des formations adaptées à leurs besoins**. En effet, ces publics peuvent désormais assouvir sans entrave leurs aspirations professionnelles, qui ne sont pas forcément les mêmes que celles que projette en eux leur employeur.

Démocratisation de la formation

Un exemple marquant illustre les vertus du CPF : le FNE-Formation, doté de 500 millions d'euros pendant la crise du Covid. Malgré une prise en charge à 100 % par l'Etat, seulement 350 millions d'euros de dispositif consacré à la formation des salariés en activité partielle, ou employés dans une entreprise en difficulté, ont été utilisés en six mois. Si cette même enveloppe avait servi à abonder le CPF, elle aurait sans aucun doute été intégralement consommée.

Car si 9 Français sur 10 souscrivent à l'idée de pouvoir mobiliser leur CPF sans avoir à en avertir leur employeur, selon une enquête IPSOS publiée en décembre 2022, c'est bien qu'ils souhaitent exercer souverainement leur droit à la formation avec, si besoin, l'appui du Conseil en évolution professionnelle.

7 millions

C'est le nombre de Français qui ont mobilisé leur CPF ces cinq dernières années.

Depuis son lancement, le CPF a traversé des zones de turbulence, **de fraudes**, démarchages intempestifs... qui sont dorénavant bel et bien derrière nous. Aujourd'hui, 80 % des utilisateurs se forment pour des raisons professionnelles et 25 % en vue d'une reconversion ou d'une création d'entreprise. Au cours des cinq dernières années, pas moins de 7 millions de Français ont mobilisé leur CPF, parmi lesquels 70 % d'ouvriers ou d'employés, selon le ministère du Travail.

Simplifier

Afin de poursuivre cette démocratisation de l'accès à la formation partout et pour tous, il est désormais nécessaire de nous atteler à plusieurs chantiers, à commencer par celui de la simplification. Des freins administratifs persistent et l'omniprésence d'intermédiaires - entreprises, organismes paritaires (OPCOs), Régions, France Travail - complexifie le parcours des Français désireux de se former. Il est indispensable de garder à l'esprit que toute la singularité du CPF repose sur le fait qu'il est détenu par le salarié, et le salarié seulement.

En d'autres termes, si le recours aux cofinancements des entreprises ou des régions doit sans doute être développé, il faudra toutefois être vigilant face au risque de voir le CPF réorienté vers des besoins en compétences plus collectifs. Rappelons à ce titre qu'en contrepartie de l'abaissement de leur taux de contribution obligatoire à la formation professionnelle (CUFPA), les entreprises s'étaient engagées à maintenir leurs efforts en faveur de la montée en compétences de leurs salariés.

Charge à elles donc de les former selon leurs besoins, sans que cela ne vienne entamer par ailleurs le projet personnel que le salarié souhaite réaliser grâce à son CPF.

« Le catalogue de toutes les formations »

Renouvelée dans ses fonctions au sein du gouvernement Bayrou, la Ministre du Travail a raison de souhaiter que « le Compte Personnel de Formation devienne le catalogue de toutes les formations ». Nous devons pour cela engager une réflexion à l'occasion de la Conférence sur le travail qui se tiendra au cours du premier semestre pour faire de cet outil le véritable creuset commun de la formation continue en France.

LIRE AUSSI :

- **Formation : les moins diplômés plus touchés que les autres par le tour de vis sur le CPF**
- **CPF : gâchis et reniement**

Plus que jamais, à l'heure où les nuages s'amoncellent sur le front de l'emploi, le CPF

doit continuer d'être aux avant-postes pour nous aider à relever les défis économiques, sociaux et environnementaux auxquels le pays est confronté. Car, disons-le clairement, en l'espace d'une décennie, le CPF est parvenu à s'imposer comme un catalyseur, **favorisant une société mieux formée**, plus compétitive et, par conséquent, plus épanouie dans le travail.

Natanael Wright est président de Wall Street English et président de la Commission Langues des Acteurs de la Compétence.

Natanael Wright